

# Utilisation des aliments fermiers en période d'allaitement

## L'essentiel

L'utilisation des aliments fermiers (mélange de céréales et de protéagineux) dès le début de l'alimentation des agneaux, au cours de la phase d'allaitement, est réalisable sans problème particulier et techniquement équivalente, au travers de la croissance des agneaux, aux performances obtenues avec les aliments du commerce. Économiquement, l'utilisation des aliments fermiers est intéressante, avec un coût inférieur de plus de 40 %, même si l'économie réalisée par agneau est modérée en raison de quantités consommées limitées.

L'intérêt technique et économique de l'utilisation de mélange de céréales et de protéagineux a été démontré par ailleurs pour la phase de finition. Les résultats de ces essais permettent maintenant d'envisager un programme d'alimentation des agneaux de la naissance à l'abattage, entièrement à base de mélanges fermiers, issus de matières premières produites sur l'exploitation ou dans le territoire proche.

## Contexte

Dans une logique d'autonomie alimentaire et de traçabilité complète de l'alimentation des agneaux, après les essais conduits durant la phase d'engraissement des agneaux, une deuxième série de 5 essais s'est intéressée à l'utilisation des aliments fermiers dès la phase de démarrage. Ces essais se sont déroulés

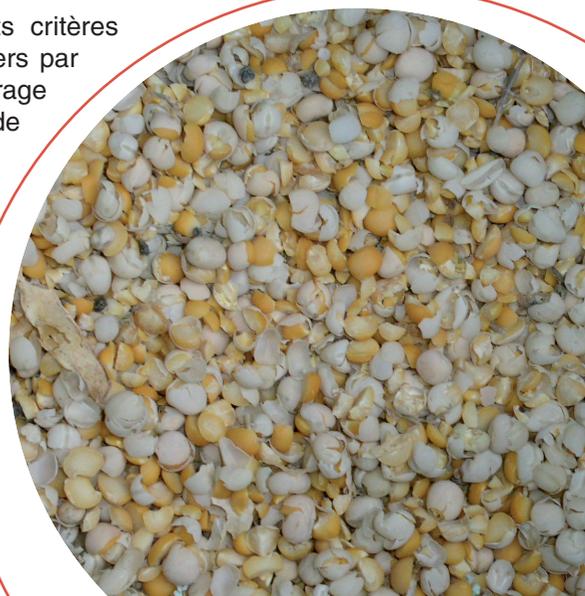
entre 2004 et 2006 au printemps et à l'automne. Ils visaient à explorer les modalités techniques d'élaboration d'une ration à base de céréales et de protéagineux, les aspects sanitaires et les coûts des différentes rations.

## Dispositif expérimental

Le dispositif mis en place a pour objectif de comparer différents critères techniques et économiques d'un lot nourri avec des aliments fermiers par rapport à un lot nourri avec un aliment du commerce, du démarrage jusqu'au sevrage. L'essai a été réalisé sur des agneaux âgés de 3 semaines au départ et jusqu'au sevrage (70 jours environ).

Le dispositif comporte 2 lots d'animaux qui diffèrent par leur alimentation. Les 2 lots sont placés dans la même bergerie, dans des parcs semblables, divisés en 2 unités : 1 espace pour les brebis et les agneaux et 1 espace réservé aux agneaux où leurs aliments sont distribués à volonté. Les 2 lots d'agneaux sont séparés des mères le même nombre d'heures par jour dans ce dernier espace.

Les effectifs par lot ont varié de 25 à 50 agneaux, avec aussi bien des agneaux allaités simples que des agneaux allaités doubles. Les critères d'allotement ont été : le sexe, la date et le poids de naissance, le poids de l'agneau à 21 jours, le type



génétique ; ainsi que l'âge, la note d'état corporel à la mise bas et la valeur laitière de la mère.

Pour les deux lots d'animaux, l'essai a été divisé en 2 phases d'alimentation, la première d'une durée de 4 semaines et la seconde prenant le relais jusqu'au sevrage.

### Alimentation des agneaux jusqu'au sevrage

	Lot aliment du commerce	Lot aliment fermier
1 <sup>ère</sup> phase	Aliment starter, puis aliment starter avec Déccox (à 17 % de MAT/kg brut) contenant le CMV + foin de graminées 2 <sup>e</sup> coupe à volonté	Mélange maïs - orge - protéagineux (mélange équilibré à 17 % de MAT/kg brut). Les graines de céréales et de protéagineux sont distribués concassés pour faciliter l'ingestion. + foin de graminées 2 <sup>e</sup> coupe à volonté + CMV à raison de 0.5 % de la quantité brute de concentré distribué.
2 <sup>e</sup> phase	Aliment complet finition, dosant 16 % de MAT/kg brut contenant le CMV + foin de graminées 2 <sup>e</sup> coupe à volonté	Ration unique composée de 2 céréales entières (maïs et orge), et d'un protéagineux concassé (pois), mélange équilibré à 16 % de MAT/kg brut + foin de graminées 2 <sup>e</sup> coupe à volonté + CMV à raison de 1 % de la quantité brute de concentré distribué.

### Prévention de la coccidiose

Pour la première phase d'alimentation, la prévention de la coccidiose se fait différemment pour les deux lots :

- Lot témoin : distribution d'aliment supplémenté en décoquinate durant 3 semaines, après une semaine de consommation d'aliment démarrage blanc.
- Lot aliment fermier : 2 drogages diclazuril à 3 semaines d'intervalle encadrant la période de distribution de l'aliment anti-coccidien du lot témoin.



## Les principaux résultats

### ● Performances des agneaux Mise en lots – Sevrage (synthèse des essais – tableau ci-contre)

Au travers de la répétition des différents essais, il n'apparaît pas de différences de croissance selon la nature de l'alimentation distribuée aux agneaux, quelque soit leur mode d'allaitement.

### ● Consommations des agneaux et coûts des rations (synthèse des essais – tableau ci-contre)

Les consommations en concentrés sont légèrement inférieures pour le lot aliment fermier (-7 %). La différence est plus marquée au niveau des consommations en foin : 20 % en moins pour les lots aliments fermiers.

Le coût alimentaire des rations aliments fermiers ramené au kg de gain de poids vif est inférieur de 41 % à celui des rations aliments du commerce. Ces coûts intègrent la complémentation minérale et vitaminique ainsi que les produits de prévention de la coccidiose.

	Lot aliment du commerce	Lot aliment fermier
<b>Total nombre d'agneaux</b>	<b>192</b>	<b>192</b>
Moyenne âge début essai	21 j	
Moyenne âge sevrage	72 j	
<b>Moyenne pondérée GMQ mise en lots-sevrage</b>	<b>310 g / j</b>	<b>305 g / j</b>

Moyenne par agneau	Lot aliment du commerce	Lot aliment fermier
Consommation de concentré	19,1 kg	17,8 kg
Consommation de foin	5,8 kg	4,6 kg
Coût alimentaire total sur la période	6,51 €	4,22 €
Coût alimentaire moyen par jour	0,126 € / j / agneau	0,082 € / j / agneau
<b>Coût alimentaire moyen par kg de gain de poids vif</b>	<b>0,395 € / kg gain PV</b>	<b>0,234 € / kg gain PV</b>

Ferme Expérimentale de Carmejeane :  
François Demarquet – tél. 04 92 30 35 76  
mail : francois.demarquet@educagri.fr

Institut de l'Élevage :  
Denis Gautier – tél. 04 92 72 01 31  
mail : denis.gautier@inst-elevage.asso.fr

### CONTACT

Avec le soutien financier de :



Septembre 2010